

À l'attention de nos producteurs sous contrat de céréales, d'oléagineux et de spécialités en grandes cultures bio, ainsi que toute autre personne intéressée

Kleindietwil, lundi 12 février 2018

Nos recommandations pour vos semis de printemps

Chères agricultrices et agriculteurs bio, chers partenaires,

Les bonnes récoltes de 2017 ont provoqué du mouvement sur le marché des grandes cultures bio. On n'avait encore jamais récolté autant de céréales panifiables et fourragères. Personne n'aurait sûrement pensé que les récoltes de maïs grain bio seraient trois fois plus élevées que celles de la médiocre année 2016. Cela n'est toutefois pas dû qu'aux bons rendements, mais aussi à l'augmentation de la surface cultivée.

Pour certaines céréales fourragères, la barre des 100 % de marchandises suisses a été atteinte. Il reste toutefois encore beaucoup d'importations à remplacer par de la production indigène. On peut aussi mentionner p. ex. le soja fourrager ou le sucre ; des cultures considérées jusqu'à présent comme non rentables pour l'agriculture bio de Suisse.

Cette situation du marché suscite de l'intérêt pour les spécialités en grandes cultures que Biofarm produit sous contrat avec vous. Cela nous réjouit donc d'autant plus de pouvoir vous annoncer ci-après quelques bonnes nouvelles concernant la commercialisation du millet, du lin et autres cultures.

Millet : une augmentation des surfaces est possible aussi en 2018 !

La semaine passée, nous avons reçu le feu vert à l'augmentation des quantités de notre millet bio suisse à livrer pour la récolte 2018. C'est avec votre collaboration et avec le souci de la qualité que nous voulons procéder soigneusement à la nécessaire augmentation des surfaces qui en découle :

- Des récoltes de millet le plus propre possible : lors de la livraison de l'an passé, les transformateurs ont déploré les mauvais rendements du millet bio suisse comparé au millet importé, en raison de charges (impuretés) trop importantes. Il est clair que ces dernières ne peuvent pas être complètement évitées. Cela repose aussi sur les capacités de nettoyage des centres collecteurs. Cependant, tout commence sur le champ. Lorsque des chénopodes, des renouées ou d'autres adventices similaires se développent trop fortement dans le millet, un battage après andainage est inévitable. L'idéal est de cultiver le millet sur des parcelles avec une faible pression d'adventices car les possibilités de désherbage sont limitées dans le millet. Il a été démontré que ce sont surtout les graines de renouées qui sont pénibles à trier et qui causent ainsi des pertes lors du nettoyage.
Information importante : le paiement se base sur une charge maximale de 3 % départ centre collecteur.
- La faible présence de datura est notre atout. Nous ne devons pas négliger cet argument important du millet suisse par rapport à l'étranger. Des contrôles crédibles des champs restent donc très importants. Une limitation de la surface par exploitation fait aussi partie de la stratégie.

- Nous produirons du millet en premier lieu avec nos producteurs actuels. Nous avons déjà reçu bon nombre de demandes et de contrats. Là où cela n'a pas encore été fait, nous allons contacter personnellement les producteurs de millet afin de fixer la surface cultivée définitive. Cependant, nous recherchons aussi de nouveaux producteurs ! Tenez compte de la distance par rapport au centre collecteur (voir plus bas). N'hésitez pas à nous contacter !
- Plus de quantités - nouveaux prix : lors de nos journées à Moudon (Agrilogie) et au Strickhof, nous avons déjà informé que le prix au producteur pour la récolte à venir s'élèverait désormais à Fr. 155.-/dt. La baisse du prix nous a permis d'étendre de manière déterminante la production. En outre, un montant de Fr. 5.-/dt nous permettra de mettre en place un fonds pour les cas de sinistres dus aux alcaloïdes tropaniques.
- Les centres collecteurs en Suisse allemande sont : le moulin Rytz (Gasel), Landi Oberbipp, Eichmühle (Beinwil im Freiamt), Landi Weinland (Marthalen), Getreide Mittelthurgau (Märstetten). Le moulin Knecht, à Leibstadt (AG), ne réceptionne, cette année, aucun millet. Des négociations sont en cours avec d'autres centres collecteurs.
- Visites de cultures de millet : consultez les dates sur le flyer !

Céréales :

De bons rendements sont aussi possibles avec le blé de printemps

Nous ne sommes pas seulement prêts à réceptionner votre blé d'automne, mais aussi votre blé de printemps. L'année passée, il s'est aussi très bien comporté. Dans nos petits essais variétaux sur deux sites, les exploitations ont récolté entre 51 et 66 kg/a ! Dans certaines rotations, le blé de printemps peut s'avérer plus intéressant que supposé.

Avoine alimentaire – nous continuons dans le même sens

Grâce aux bons rendements de 2017, nous avons actuellement encore de l'avoine en stock. Cela ne nous inquiète pas car nous voyons encore beaucoup de potentiel dans l'avoine alimentaire bio suisse ; et nous ne savons actuellement pas à quoi ressemblera la récolte 2018. Cependant, les ventes devraient encore progresser avant que nous ne donnions le feu vert à une augmentation des surfaces cultivées d'avoine de printemps. Les producteurs ayant déjà conclu un contrat pour de l'avoine de printemps ne sont naturellement pas concernés par cela ! Nous vous tiendrons informés si cette situation devait évoluer d'ici les semis.

Le prix de l'avoine alimentaire devrait s'élever à Fr. 77.-/dt pour la récolte 2018.

Quantités d'épeautre invendus

Les récoltes n'étaient pas seulement bonnes chez nous, mais aussi dans de nombreuses régions d'Europe. Beaucoup d'épeautre bio « bon marché » a ainsi été importé et nous avons dû faire face à d'importantes quantités d'invendus. Grâce à l'intervention du Pool céréales panifiables de Bio Suisse, l'épeautre a finalement trouvé un acheteur. Ces quantités excédentaires représentent cependant une forme d'avertissement : la demande pour l'épeautre est plus limitée que ce qui avait été estimé jusqu'à présent. Nous le regrettons.

En conséquence : si l'épeautre hiverne mal, le semis d'une culture de printemps, p. ex. du millet après avoir ensilé l'épeautre, représente une alternative à étudier.

Nous vous recommandons de tenir compte de cette situation dans la planification de votre rotation.

Oléagineux et autres grandes cultures spéciales :

Tournesol à décortiquer : nous développons maintenant la production

Avec une surface de 20 à 30 ha, principalement dans le canton de Vaud, la culture de tournesol pour la production de graines comestibles décortiquées (tournesol à décortiquer) était jusqu'à présent limitée. La demande pour les graines de tournesol est cependant très bonne, c'est pourquoi nous allons, cette année, développer la production dans d'autres régions appropriées, à savoir dans les cantons de Genève et de Zurich.

Nous sommes en train de contacter nos producteurs de tournesol actuels. L'objectif est d'atteindre une surface de 70 ha. En Suisse romande, les centres collecteurs sont Etagnières (VD), Cuarnens (VD) et Jussy (GE).

Pour ce type de tournesol, nous nous concentrons sur les régions favorables à sa production, où il est possible de cultiver une variété un peu plus tardive que le tournesol classique. Les rendements sont légèrement inférieurs, c'est pourquoi nous avons fixé le prix à Fr. 165.-/dt (tournesol pour la production d'huile : Fr. 140.-/dt).

Tournesol pour la production d'huile

La culture de tournesol pour la production d'huile (normal et HO) se poursuit avec une surface plus faible, en regard de la demande. Les contrats pour cette production ont déjà été conclus.

Le lin : beau, sain et recherché

La surface de lin Biofarm augmente : alors qu'elle s'élevait à quelque 70 ha l'année passée, des contrats pour 80 ha ont été conclus pour cette année. Et de nouveaux producteurs de lin sont également bienvenus. Nous sommes parvenus à rallier Coop à notre cause pour le lin ; le « Bio-Superfood, Swiss-made » est très demandé.

Il est bien connu qu'une culture de lin ne peut réussir que sur des champs avec une faible pression d'adventices, à moins qu'on ne puisse contrôler parfaitement les adventices, p. ex. en sarclant dans des interlignes étroits. Une mécanisation adéquate lors de la récolte (possibilité de faucher le champ pour récolter des andains, batteur expérimenté et patient) constitue également un élément décisif. Avec un prix au producteur de Fr. 290.-/dt, cette jolie culture peut aussi s'avérer très rentable si elle est bien conduite !

Au niveau des variétés, nous vous laissons le choix. La variété Lirina, multipliée par Sativa, est un peu plus tardive, donne des plantes un peu plus longues et concurrence en principe mieux les adventices. Certains producteurs ont atteint des rendements bons à très bons avec cette variété.

Dans nos essais variétaux de deux ans sur trois exploitations, la génétique française (Marquise, Galaad) a toutefois fourni de meilleurs rendements que la variété allemande Lirina.

La variété « Marquise » est disponible chez OHS (Semences OH), « Galaad » auprès du Moulin Rytz. La semence française est conventionnelle et non traitée. C'est pourquoi elle requiert une autorisation exceptionnelle.

→ Nous allons demander une autorisation exceptionnelle collective auprès du Service des semences du FiBL pour tous les producteurs qui souhaitent semer de la génétique française (Marquise, Galaad). Annoncez-vous sans attendre auprès de Hans-Georg Kessler.

Jusqu'à présent, les centres collecteurs disponibles en Suisse romande sont Etagnières (VD) et Gasel (BE) (Moulin Rytz). Nous sommes à la recherche d'autres alternatives pour la livraison des récoltes, notamment des structures régionales permettant le séchage après la récolte.

Les lentilles sont complètement tendance

Ces légumineuses à graines très intéressantes pour l'alimentation humaine sont très appréciées et elles jouissent d'un potentiel important sur le marché, en pleine croissance, des aliments végétariens. Actuellement, les lentilles Biofarm sont notre produit « unique » ; plus d'informations à ce propos sur www.biofarm.ch.

Nous produisons trois sortes de lentilles : des vertes, des noires et des brunes, et cela en culture associée. La caméline s'est révélée être un bon partenaire dans la pratique. Les coûts générés par la séparation des lentilles et des céréales après la récolte sont en effet trop importants et les rendements de lentilles trop faibles. Comme le lin, les lentilles ne devraient pas être cultivées sur des parcelles avec une forte pression d'adventices.

Le prix au producteur pour les lentilles s'élève à Fr. 450.-/dt, celui de la caméline, repris par notre partenaire Nicolas Chenuz, à Fr. 290.-/dt.

Moutarde, pois chiches, quinoa, chanvre, amarante, haricots : la diversité ne cesse de croître !

Avec notre large assortiment de produits Biofarm, nous sommes LE fournisseur suisse de produits bio pour le commerce spécialisé bio.

À vous, agricultrices et agriculteurs, ces cultures de niche vous offrent la possibilité d'essayer quelque chose de nouveau, d'acquérir de nouvelles connaissances et expériences, que vous pouvez p. ex. aussi exploiter pour la vente directe.

Nous discutons volontiers avec vous de la possibilité de produire ces cultures particulières.

Nous recherchons encore des producteurs de moutarde, mais aussi d'autres cultures mentionnées précédemment. En ce qui concerne le **sarrasin**, qui serait aussi très intéressant du point de vue des techniques culturales, son développement dépendra des résultats des essais de décortilage qui auront lieu prochainement.

Pour la production de ces spécialités en grandes cultures, **le séchage après récolte** est fondamental. Les grands centres collecteurs ne disposent pas de capacités pour cela. Nous devons donc nous tourner vers d'autres partenaires, de plus petite taille (souvent des agriculteurs !) pour pouvoir sécher suffisamment vite les récoltes de ces cultures. Nous pouvons volontiers vous citer de bons exemples si vous souhaitez vous équiper pour le séchage de vos grandes cultures spéciales.

Contrat de production Biofarm

Si cela n'est pas déjà fait, s'il faut procéder à des modifications ou que vous ne nous avez pas encore annoncé vos céréales d'automne (blé, seigle), nous vous prions de nous renvoyer sans attendre le contrat annexé dûment rempli, au plus tard jusqu'au 31 mars.

Nous nous tenons également à votre disposition pour discuter directement avec vous de la planification de vos cultures et de votre rotation.

Nous vous souhaitons plein succès dans vos semis de printemps et une année 2018 fructueuse !

Nous vous remercions pour la bonne collaboration et le soin que vous apportez à vos cultures.

Recevez nos meilleures salutations.



Hans-Georg Kessler
Resp. agric., oléagineux, légumineuses
062 957 80 53



Hansueli Brassel
céréales, millet, quinoa
062 957 80 52

Annexes :

- Contrat de production Biofarm céréales, oléagineux, spécialités en grandes cult. 2018
- Flyer Biofarm 2018 avec programme de vulgarisation
- Enveloppe-réponse